

## Communiqué du CADTM

### ArcelorMittal : à quand la justice sociale et environnementale ?

ArcelorMittal a annoncé la fermeture de la phase à chaud de la sidérurgie liégeoise car selon la direction *«le site de Liège a un handicap : il nous coûte 50 euros par tonne plus cher que les autres sites d'ArcelorMittal»*. 581 emplois fixes (CDI et CDD) et près de 400 intérimaires sont directement menacés. A cela, il faut ajouter la perte de deux emplois indirects (transport, entretiens,...) pour chaque emploi direct perdu. Dans le secteur public 70% du trafic de la grande gare de triage de Kinkempois à Liège est lié au transport des produits de la sidérurgie. La fermeture du « chaud » de Liège menace en outre directement la pérennité des outils du « froid ». En tout, ce sont quelque 3.000 emplois directs et des milliers d'emplois indirects qui sont sur la sellette.

De plus, les communes comme Seraing ou Oupeye vont perdre les taxes versées par ArcelorMittal, soit au moins 5 millions d'euros par an à Seraing et 3,7 millions à Oupeye (20% des taxes communales d'Oupeye proviennent de l'utilisation du site sidérurgique de Chertal). Ces pertes vont avoir inévitablement des conséquences sur les services sociaux de la commune.

Alors que le bassin liégeois connaît un taux de chômage de 20% (contre 11,7 % pour la Wallonie), il apparaît inacceptable qu'une entreprise qui affiche des profits faramineux mette en péril des milliers d'emplois. Le chiffre d'affaires mondial d'ArcelorMittal a augmenté de 28% en 2010 par rapport à l'année précédente et en Belgique, le groupe a dégagé en 2010 un bénéfice de 1,39 milliard d'euros. Notons, que sur cette somme, ArcelorMittal a payé... 0 euro d'impôts ! L'année précédente, il avait dû s'acquitter de 496 euros de contributions... Et ce grâce aux intérêts notionnels mis en place par Monsieur Didier Reynders (MR).

Pour finir, la Région wallonne a provisionné 2 milliards d'euros pour les quotas de CO2, ou « droits de polluer », et 110 millions pour les investissements...

Le CADTM soutient l'ensemble des travailleurs touchés directement ou indirectement par la fermeture de la phase à chaud et se joint à la FGTB pour demander la nationalisation sans rachat ni indemnités de la sidérurgie liégeoise.

De plus, le CADTM affirme qu'il est nécessaire d'ouvrir un débat public sur la reconversion de l'industrie sidérurgique afin de trouver des solutions durables permettant à la fois la garantie de l'emploi et le respect de l'environnement.

ArcelorMittal doit également payer des réparations à la région au titre de la dette écologique de la région liégeoise dont le groupe est largement responsable.